

BÂTIR NOTRE COMMUNAUTÉ  
**ENSEMBLE**

NOTES D'ALLOCUTION

M. GILLES VAILLANCOURT

COLLOQUE DES ÉLUS 2003



Communauté métropolitaine  
de Montréal

Texte de l'intervention de  
Monsieur Gilles Vaillancourt  
au colloque des élus de la CMM 2003

Prononcé en ouverture de l'atelier sur le thème 1

Diversification des sources de revenus  
pour les municipalités de la CMM

Montréal, le jeudi 9 octobre 2003

Je voudrais en premier lieu partager avec vous tout le plaisir que j'ai de participer à cette tribune.

Le fait de réunir les élus municipaux de la région métropolitaine autour de thèmes qui sont communs à tous est une occasion de nous dire à nouveau combien il était nécessaire de doter la grande agglomération métropolitaine de Montréal d'une Communauté conçue par et pour les élus locaux.

Souhaitons que nos débats soient fructueux, car il en va d'une part non négligeable de la bonne santé économique et sociale de près de la moitié de la population québécoise!

Le thème de la fiscalité constitue un débat récurrent pour les élus municipaux.

Qu'on soit de la région métropolitaine ou d'une région éloignée, une part importante des problèmes qui appellent des changements à notre fiscalité se recourent.

Au-delà des points communs existent toutefois certaines particularités, que nous devons reconnaître et qui, loin d'affaiblir le message commun auprès des gouvernements et de la société en général, viennent confirmer que le malaise de la fiscalité municipale est généralisé.

Souvenons-nous que le monde municipal a dû, depuis le début des années 90, faire les frais d'une bonne part des transferts ou des coupures qui ont affecté le fonctionnement des gouvernements.

Ceux-ci ont désormais vaincu les déficits budgétaires, bien que de façon parfois fragile.

Et il serait juste de dire que le monde municipal a contribué efficacement à la lutte en faveur du rétablissement des finances gouvernementales qui était devenue, au-delà des querelles de juridiction ou de partage des responsabilités, une véritable urgence nationale.

Le palier municipal, qui constitue le troisième palier de gouvernement élu ou, si vous préférez le premier, étant donné sa proximité avec les citoyens et la transparence de son fonctionnement, est aujourd'hui aux prises avec un problème peut-être encore pire que celui des déficits budgétaires: celui de l'énorme « déficit caché » dans l'entretien et la remise en état de nos infrastructures.

Une étude du Conference Board du Canada, réalisée conjointement avec l'Union des municipalités au printemps 2003, révélait que le problème des infrastructures constituait à lui seul la plus importante composante du problème global de financement prévisible au cours de la prochaine génération.

Et le problème des infrastructures est un problème commun à l'ensemble des pouvoirs publics, puisque même si ce sont les municipalités qui en sont généralement fiduciaires, au nom de l'ensemble de la société, ces infrastructures constituent l'ossature de notre qualité de vie et de notre compétitivité économique.

À ce double titre, leur remise en état nécessite des interventions communes des trois paliers de gouvernement et cela exige, en retour, un niveau de coordination auquel nous n'avons pas été habitués par le passé entre l'ensemble des pouvoirs publics.

Au-delà du financement, il y a là un défi de cohérence extrêmement intéressant pour les pouvoirs publics.

Ce qui m'apparaît positif dans le fait de se doter d'études de prévision économique du type de celles fournies par le Conference Board, au-delà de leurs conclusions respectives, c'est qu'elles permettent de placer les débats concernant le financement municipal dans une optique d'avenir, plutôt que de justification des tendances passées.

Si vous me permettez de faire un parallèle avec la conduite automobile, on ne peut pas passer son temps à regarder dans un rétroviseur, même si cet outil est parfois utile au conducteur.

La majeure partie du temps, on doit regarder en avant et prévoir les obstacles.

Il en va de même des problèmes de financement et de fiscalité.

Il faut regarder vers l'avant, comprendre les tendances qui affectent aujourd'hui notre société et prévoir ceux qui l'affecteront demain, afin de déterminer au mieux les outils, les modes de gestion et les opportunités qui en découlent.

Il y a quelques mois, nous avons décidé, à la CMM, de recourir nous aussi aux experts du Conference Board du Canada pour approfondir certaines perspectives purement métropolitaines, de façon à mieux saisir nos problématiques, nos défis et nos pistes de solution.

Monsieur Mario Lefebvre, directeur associé au Conference Board, a participé à la réalisation de cette étude et viendra nous en présenter les grandes lignes dans quelques minutes.

Abordons maintenant une dimension plus stratégique de notre préoccupation à l'égard de la fiscalité.

En effet, on ne peut pas réfléchir à nos problèmes et à leurs solutions sans, en même temps, coordonner nos efforts pour maximiser nos chances de réussite.

Nous savons tous, comme je viens d'en faire état, que le monde municipal a déjà un énorme problème sur le dos en matière d'infrastructures.

De ce côté, je suis confiant que nous saurons convaincre sous peu les deux autres paliers de gouvernement de consentir l'effort financier nécessaire à la préservation de ces actifs sociaux.

À peu près tout le monde partage désormais le point de vue mis de l'avant par la Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec, que j'ai l'honneur de présider.

Nous commençons également à mieux comprendre les limites de nos pouvoirs fiscaux actuels, en particulier de l'impôt foncier, pour soutenir la mise en place de services municipaux qui sont de moins en moins reliés aux bâtiments et de plus en plus reliés au soutien apporté à la sécurité ou au bien-être des personnes.

Mon collègue Claude Dauphin saura, dans quelques minutes, illustrer cette problématique dans le domaine du transport en commun, où les revenus de tarification sont déjà très élevés et où les contributions municipales ont atteint, dans plusieurs cas, des niveaux difficiles à surpasser.

Pour éviter l'étranglement de ce service urbain de première nécessité, il faut donc rapidement trouver des solutions novatrices.

Notre défi à cet égard, en tant que responsables de la planification et de l'opération de nombreux services qui peuvent vite devenir concurrents les uns par rapport aux autres, est de coordonner nos demandes et nos priorités afin que les solutions apportées par les deux autres paliers de gouvernement soient de nature à véritablement aider au développement de ce type de services, et non seulement à sa survie.

Permettez-moi maintenant d'aborder une question qui m'apparaît extrêmement importante dans tout ce débat.

Il s'agit du contexte global de vieillissement de la population québécoise.

Ce problème constitue probablement le motif le plus fondamental en faveur d'une diversification significative de nos sources de revenus.

Pour la majorité des ménages, et c'est encore plus vrai depuis les récentes turbulences qu'a connues le secteur boursier, le patrimoine immobilier constitue la part la plus importante de la richesse accumulée au fil d'une vie.

Or, dans un monde où les rentiers, dont les revenus sont généralement fixes, seront de plus en plus nombreux, comment justifier que nous pourrions alourdir la taxation de cet actif, dont la valeur est somme toute théorique, car les gens ne vendent pas leur maison par caprice, mais plutôt par nécessité.

Voilà un des effets les plus percutants, à mon sens, du phénomène du vieillissement de la population sur nos équilibres budgétaires.

Et probablement un des arguments les plus convaincants du besoin de trouver des sources de financement plus diversifiées pour soutenir l'activité municipale dans les prochaines années.

Et cela est sans compter sur le phénomène de la décroissance à moyen terme des valeurs foncières, encore une fois à cause du vieillissement de la population et du rythme moins soutenu de la création de nouveaux ménages.

Pour ceux d'entre vous qui douteraient encore de l'étendue du problème du financement municipal - j'allais dire de son universalité ! – notre troisième panéliste, Monsieur David Cohen, de la Fédération canadienne des municipalités, viendra vous faire rapport des efforts faits par la FCM au nom de tous ses membres pour obtenir de la part du gouvernement fédéral une compréhension plus active aux problèmes vécus par les villes partout au Canada.

Un des facteurs qui m'incite à faire preuve de beaucoup d'optimisme dans la question fiscale est la récente reconnaissance par des tiers crédibles, à la fois de la dynamique nouvelle de la création de richesse qui se concentre de plus en plus dans les grandes agglomérations, et des problèmes immenses auxquels les villes doivent faire face et pour lesquels elles sont présentement sous-équipées.

Au cours des derniers mois, de nombreux intervenants se sont prononcés en faveur de l'attribution aux villes de pouvoirs accrus, tant au niveau financier qu'au niveau des responsabilités, pour mieux faire face à des problèmes urbains comme l'environnement, le logement, le transport, la pauvreté, les infrastructures, etc.

Que ce soient les économistes du Groupe TD, ceux du Centre for Spatial Economics, ceux du Conference Board, ou encore les éditorialistes de nombreux grands quotidiens à travers le pays, on constate actuellement l'émergence d'un mouvement d'appui aux villes que nous ne connaissions pas auparavant.

Et dans un système démocratique, de tels appuis sont éminemment précieux.

Je terminerai cette brève présentation en disant que les élus municipaux, probablement parce qu'ils sont plus proches de la population qu'ils servent, peuvent être fiers de leur action en matière de fiscalité.

En effet, ce sont eux qui ont compris les premiers, il y a plusieurs années, que le fardeau fiscal global (celui imposé par l'ensemble des pouvoirs publics) devenait intolérable pour les citoyens.

Malgré de nombreux transferts de responsabilités depuis dix ans, malgré des diminutions de transferts financiers aux municipalités, malgré la croissance naturelle des besoins à combler dans notre population, les revenus tirés des taxes municipales sont ceux qui ont le moins augmenté depuis dix ans, au Québec.

À cet égard, je ne peux que féliciter l'ensemble des élus municipaux d'avoir su se comporter de façon aussi responsable dans un contexte marqué par la turbulence et la difficulté à planifier à long terme.

Et ils devront encore une fois démontrer leur sens des responsabilités en acceptant de relever le difficile défi de la cohérence, cette fois en matière de négociations d'ententes fiscales avec le gouvernement du Québec.

De telles négociations doivent débiter dans les prochains mois.

Il faudra, tout à la fois, réclamer de nouveaux pouvoirs de taxation, maintenir un ordre de priorités en fonction des problèmes vécus par chaque catégorie de municipalités ainsi que par régions, de même que tenter de faire intervenir le gouvernement fédéral, qui détient une bonne partie des réponses pour un avenir prévisible.

Dans le passé, j'ai eu le plaisir de participer à quelques négociations qui ont permis soit de limiter les dégâts ou parfois, de parvenir à des ententes un peu plus avantageuses avec les gouvernements.

Et le facteur clé de réussite pour le monde municipal est d'accepter de miser sur ce qui est commun, en écartant au maximum nos particularités.

De la même façon qu'il serait irresponsable de chercher à régler nos problèmes en poussant le gouvernement du Québec dans un cul-de-sac financier, nous devons avant tout éviter de se présenter en ordre dispersé à ces négociations sur le renouvellement des présentes ententes fiscales.

Et nous, élus municipaux du territoire métropolitain, nous devons préciser nos priorités en tant que caucus de l'UMQ, ce que nous pourrons déjà débiter lors de la rencontre de notre caucus, demain en après-midi.

Si vous le permettez, je vais maintenant céder la parole avec plaisir à nos panélistes qui vous communiqueront avec tous les détails nécessaires, leur contribution à nos débats.

Je souhaite à tous un très bon atelier.